



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Participation de la HACA à la 8ème conférence du RIARC, à Cotonou

[A \[1\]](#) [+A \[1\]](#)

Participation de la HACA à la 8ème conférence du RIARC, à Cotonou

20 déc 2016







Une délégation de la haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), conduite par sa présidente Mme Amina Lemrini Elouahabi, a pris part, du 6 au 8 décembre 2016 à Cotonou, à la 8ème Conférence des instances africaines de régulation de la communication (CIRCAF) du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), organisée par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin.

La délégation était composée de MM. Mohamed Abderrahim, Faouzi Skali et Talaa Saoud El Atlassi, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) et M. Talal Salahdine, Chargé de la Coopération Internationale.

Placée sous le thème "Régulation des supports de diffusion numérique et des médias en ligne : opportunités et défis", cette importante conférence continentale, qui se tient tous les deux ans, a connu la participation des délégations d'une douzaine d'instances africaines de régulation de la communication membres du Réseau, ainsi que celle de plusieurs organisations internationales et sous-régionales et d'opérateurs de la télévision numérique en Afrique à titre d'observateurs. La conférence a également été marquée par la participation de Mme Dolorès de Souza (CNTV, Chili) représentante de la Plateforme Ibéro-américaine des régulateurs (PRAI). Cette participation s'inscrivant dans la perspective de la tenue prochaine de la première réunion inter-réseaux RIARC-PRAI prévue au Maroc et qui réunira donc les régulateurs d'Afrique et d'Amérique Latine.

Cette 8ème Conférence du RIARC s'est déroulée en quatre sessions thématiques ponctuées de communications et de partage d'expériences, selon les pays. Elles ont principalement permis aux différentes délégations d'évaluer les défis et impératifs d'ajustement en termes de régulation à l'heure de la transformation des paysages médiatiques du continent occasionné par l'avènement et la propagation des médias en ligne et autres nouveaux supports numériques d'information.

Lors de la session intitulée « Comment l'expérience de la régulation audiovisuelle classique peut-elle constituer une source d'inspiration pour la régulation du numérique à l'ère de la convergence des médias ? » M. Mohamed Abderrahim a mis en exergue l'expérience marocaine en matière de régulation au travers notamment des initiatives entreprises par la HACA pour l'amélioration et

l'adaptabilité du cadre législatif et réglementaire ainsi que des outils de la régulation audiovisuelle afin de mieux s'outiller pour affronter les défis actuels importants, tels que la transition numérique.

Intervenant dans le cadre de la session de débat consacrée au rôle du régulateur pour la promotion de culture de l'égalité hommes/femmes au sein des supports de diffusion numérique et médias en ligne, Mme Lemrini Elouahabi, a, de son côté, mis en relief à la fois l'accessibilité grandissante des supports numériques aux femmes, mais aussi le maintien dans une majorité des contenus véhiculés par ces nouveaux médias de stéréotypes discriminatoires à l'égard de la femme. Elle a ainsi invité les régulateurs à revisiter le cadre normatif et redéfinir le cadre conceptuel, et travailler à leur adaptabilité à la lutte contre la discrimination des femmes dans les médias.

Sur proposition de la HACA, une Déclaration du RIARC sur l'Egalité Homme-Femme dans et à travers les médias a été adoptée lors de cette 8ème CIRCAF de Cotonou, matérialisant ainsi pleinement l'engagement des régulateurs membres du réseau dans la lutte contre les discriminations et les stéréotypes fondés sur le genre et la promotion de la culture de l'égalité des sexes, indéniable indicateur de bonne gouvernance démocratique.

Lors de la session à huis clos réunissant les Présidents des instances membres, ces derniers ont adopté le Rapport moral et financier présenté par le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin et Secrétaire Exécutif du RIARC, M. Adam Bonni Tessi. De même, le bilan d'exécution de la feuille de route 2013-2016 par la présidence Nigérienne, présenté par M. Ousmane Abdourahamane, Président du Conseil Supérieur de la Communication du Niger, a été salué et adopté à l'unanimité. Cette même session a par la suite débouché sur la désignation de la National Media Commission (NMC) du Ghana comme nouveau Président du Réseau et du Conseil National de la Communication (CNC) et du Cameroun comme Vice-président.

En marge des travaux de la 8ème CIRCAF, la Présidente de la HACA a eu l'insigne honneur, aux côtés des Présidents des instances de régulation du Niger, de Guinée et du Bénin d'être décorée Commandeur de l'Ordre national du Mérite du Bénin, distinction ordonnée par décret par le Président de la République, Chef du Gouvernement du Bénin, Son Excellence M. Patrice Talon.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>